



LA FRANCOFONIE

300 millions de locuteurs

La Francophonie, ce sont des femmes et des hommes qui partagent une langue commune, le français. Le dernier rapport en date de l'Observatoire de la langue française, publié en 2018, estime leur nombre à 300 millions de locuteurs, répartis sur les cinq continents. Ce sont aussi des centaines d'associations, de représentants de la société civile qui font vivre la langue française au quotidien à travers le monde.

1. Une organisation internationale : l'OIF

Depuis 1970*, ces francophones peuvent s'appuyer sur un dispositif institutionnel voué à promouvoir la langue française et la coopération entre leurs pays. Le Sommet des chefs d'État et de gouvernement, qui se réunit tous les deux ans, est la plus haute des instances politiques décisionnelles de la Francophonie, avec la Conférence ministérielle et le Conseil permanent.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle rassemble 88 États et gouvernements.

54 membres de plein droit : Albanie • Andorre • Arménie • Belgique • Bénin • Bulgarie • Burkina Faso • Burundi • Cabo Verde • Cambodge • Cameroun • Canada • Canada/Nouveau-Brunswick • Canada/Québec • Centrafrique • Comores • Congo • Congo (RD) • Côte d'Ivoire • Djibouti • Dominique • Égypte • ERY de Macédoine • France • Gabon • Grèce • Guinée • Guinée-Bissau • Guinée équatoriale • Haïti • Laos • Liban • Luxembourg • Madagascar • Mali • Maroc • Maurice • Mauritanie • Moldavie • Monaco • Niger • Roumanie • Rwanda • Sainte-Lucie • Sao Tomé-et-Principe • Sénégal • Seychelles • Suisse • Tchad • Togo • Tunisie • Vanuatu • Vietnam • Wallonie-Bruxelles (Fédération)

7 membres associés : Chypre • Émirats arabes unis • France/Nouvelle-Calédonie • Ghana • Kosovo • Qatar • Serbie

27 observateurs : Argentine • Autriche • Bosnie-Herzégovine • Canada/Ontario • Corée du Sud • Costa Rica • Croatie • Dominicaine (République) • Estonie • Gambie • Géorgie • Hongrie • Irlande • Lettonie • Lituanie • Louisiane • Malte • Mexique • Monténégro • Mozambique • Pologne • Slovaquie • Slovénie • Tchéquie (République) • Thaïlande • Ukraine • Uruguay

Missions

L'OIF mène des actions politiques et de coopération dans les domaines prioritaires suivants :

- langue française et diversité culturelle et linguistique
- paix, démocratie et droits de l'Homme
- éducation et formation
- développement durable, économie et solidarité.

Dans l'ensemble de ses actions, elle accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes ainsi qu'à l'accès au numérique.

La Secrétaire générale de la Francophonie

La Secrétaire générale conduit l'action politique de la Francophonie, dont elle est la porte-parole et la représentante officielle au niveau international. Nommée par les chefs d'État et de gouvernement au Sommet d'Erevan (2018), Louise Mushikiwabo occupe cette fonction depuis janvier 2019.

**Sous l'impulsion des présidents Senghor (Sénégal), Bourguiba (Tunisie), Diori (Niger) et du Prince Sihanouk (Cambodge), 21 pays se sont réunis à Niamey (Niger), le 20 mars 1970, pour créer l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), devenue aujourd'hui l'Organisation internationale de la Francophonie.*

2. Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)



L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) est un lieu de débats et d'échanges. Elle participe à la mise en place et au renforcement des institutions démocratiques par l'adoption de textes transmis aux instances de la Francophonie, par l'organisation de missions de bons offices et par la participation aux missions d'observation électorale de la Francophonie. Constituée de 68 parlements des États et communautés francophones et 19 observateurs, elle conduit également des actions de coopération interparlementaire principalement en direction des parlements du Sud.

3. Opérateurs

L'OIF met en œuvre la coopération multilatérale francophone en étroite collaboration avec quatre opérateurs :

Agence universitaire de la Francophonie (AUF)



L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) promeut une francophonie universitaire solidaire engagée dans le développement économique, social et culturel des sociétés, notamment en favorisant une forme de solidarité active entre ses établissements membres (842 établissements répartis dans 111 pays). L'AUF les accompagne, par divers programmes, à relever les défis auxquels ils sont confrontés dans les domaines de la qualité de la formation, de la recherche et de la gouvernance universitaire, de l'insertion professionnelle et de l'employabilité des diplômés, mais aussi dans leur capacité à devenir de véritables opérateurs du développement global et local.

TV5MONDE est une chaîne internationale de télévision francophone présente dans 197 pays auprès de 390 millions de foyers. Elle assure sa mission de vecteur de la francophonie grâce au sous-titrage dans 14 langues, aux déclinaisons sur internet et à son dispositif de soutien en ligne à l'enseignement — apprentissage du français.



Association internationale des maires francophones (AIMF)

L'Association internationale des Maires Francophones (AIMF) rassemble les élus locaux francophones qui s'engagent pour construire leur gouvernance autour de valeurs communes et mettre leur coopération décentralisée au service du dialogue des cultures et d'une croissance partagée en Francophonie. L'AIMF est à la fois un outil de réflexion et d'action pour ses membres (294 membres issus de 51 pays). Elle suscite des échanges, encourage les complémentarités entre acteurs et leur coopération à l'échelle nationale, sous-régionale et internationale. Elle facilite les rapprochements entre les partenaires internationaux et les autorités locales et soutient plusieurs de centaines de projets municipaux pour améliorer les conditions de vie des populations (accès à l'eau et à l'assainissement, santé, développement économique, culture...)

L'UNIVERSITÉ SENGHOR

Université Senghor d'Alexandrie

L'Université Senghor forme et renforce les capacités des cadres et des formateurs de haut niveau. Elle oriente leurs aptitudes vers l'action et l'exercice des responsabilités dans certains domaines prioritaires en Afrique, par exemple, gouvernance et management public ou encore gestion de l'environnement. Elle est également un pôle d'échanges et de rencontres dans l'espace francophone à travers l'organisation de colloques, de séminaires et de conférences.

4. Conférences ministérielles permanentes



La Charte de la Francophonie reconnaît deux conférences ministérielles permanentes qui sont aussi les deux plus anciennes institutions de la Francophonie : la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFÉMEN) et la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage (CONFÉJES).

La CONFÉMEN oeuvre pour la promotion de l'éducation et de la formation professionnelle et technique, et constitue l'instrument privilégié qui permet aux États et aux gouvernements de conjuguer leurs efforts en vue de développer leurs systèmes éducatifs. Son rôle est d'orienter les politiques éducatives dans les pays membres à travers des décisions et des recommandations.

La CONFÉJES appuie les pays membres pour l'élaboration et/ou la mise en oeuvre des politiques nationales de jeunesse et de sport. Elle met en place des programmes de formation en faveur de l'insertion sociale et économique des jeunes, ainsi qu'à destination des cadres et des sportifs.



<p>États et gouvernements membres</p> <ul style="list-style-type: none"> Albanie Cabo Verde Caméroun Canada Canada Nouveau-Brunswick Canada Québec Bahrein Bulgarie Burkina Faso Burundi Côte d'Ivoire Djibouti Dominique Égypte Fed. Wallonie-Braseltes France Gabon Géorgie Guinée-Bissau Guinée équatoriale Haiti Lesotho Liban Luxembourg Madagascar Mali Marioc Maurice Mauritanie Moldavie Monaco Monténégro Niger Rép. centrafricaine Rép. dém. du Congo Roumanie Rwanda Sainte-Lucie São Tomé-et-Principe Senegal Seychelles Suisse Tchad Togo Tunisie Vanuatu Vietnam 	<p>États et gouvernements membres associés</p> <ul style="list-style-type: none"> Chypre Émirats arabes unis Ghana Koweït France - Nouvelle-Calédonie Qatar Serbie 	<p>États et gouvernements observateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> Argentine Australie Chine Canada Ontario Costa Rica Croatie Éstonie Gambie Georgie Indonésie Israël Italie Lettonie Malaisie Monténégro Mozambique Pologne République de Corée Rép. dominicaine Rép. tchèque Slovaquie Slovénie Thaïlande Uruguay 	<p>Représentations permanentes de l'Organisation internationale de la Francophonie</p> <ul style="list-style-type: none"> GENÈVE BRUXELLES PARIS NEW YORK QUEBEC PORT-AU-PRINCE DAKAR ADDIS-ABEBA LOMÉ LIBREVILLE ANTANANARIVO BUCAREST HANOI
--	--	--	---

Les frontières et les noms indiqués sur cette carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'OIF.